



LE PETIT JOURNAL DE SAINT-SALVADOR

Numéro 10 - juillet 2022

Bonjour à toutes et à tous,

Le trimestre écoulé a été marqué par deux élections importantes : l'élection présidentielle et les élections législatives. Un nouveau gouvernement et un nouveau parlement, avec une configuration inédite, sont en place, face à d'importants défis : situation internationale violente en raison de la guerre en Ukraine qui malheureusement s'installe durablement, situation intérieure compliquée avec des dossiers importants qui nous concernent tous, tels que le pouvoir d'achat lié à une inflation galopante, ainsi que le défi climatique. Le printemps caniculaire que nous venons de vivre en est un exemple frappant.

Plus proche de nous, ce printemps a été dans notre commune marqué par quelques cérémonies importantes : le 30 Avril s'est déroulée la commémoration de la tragédie de La Servantie, suivie de l'inauguration de la plaque de la « rue du 3 mai 1944 ». Vint ensuite la traditionnelle cérémonie du 8 Mai, précédée de l'inauguration des autres plaques de rues. Toutes ces manifestations sont relatées dans ce bulletin.

La période estivale qui s'ouvre sera, je l'espère, épargnée par les conditions sanitaires qui avaient gâché l'été dernier. La prudence reste cependant toujours de mise. Plusieurs manifestations sont au programme, tout particulièrement la fête annuelle le 3^{ème} week-end d'Août avec le comice agricole, que nous avons malheureusement été contraints d'annuler l'an dernier.

Pour terminer, je vous invite à être attentifs à l'utilisation de l'eau : depuis le 14 juin, la préfecture a publié un arrêté de vigilance sur ses usages.

Je vous souhaite un bel été.

Et surtout : portez-vous bien !!!

Très cordialement
Votre Maire
Pierre-Marie CAPY



Compte rendu du conseil municipal du samedi 2 Avril à 10 h

Présents :

Mesdames COURTOIS Audrey, JEGO Stéphanie, MAGNAUDEIX Chrystelle, SENECHAL Dominique, WENZ Delphine.

Messieurs CAPY Pierre-Marie, ACCOU Maxime, BIZET Gérard, DEBRET Guillaume, FUENTES David, LEYRAT Franck.

Secrétaire de séance : Madame MAGNAUDEIX Chrystelle.

Adoption à l'unanimité du compte rendu de la séance précédente du 15 Mars 2022.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2022

En raison, d'une part, de l'inflation subie par les administrés depuis le début de l'année 2022 et d'autre part, de la participation aux dépenses de la Fédération Départementale d'Electricité de la Corrèze (mise en recouvrement par les services fiscaux auprès des administrés : décision prise en séance du Conseil Municipal du 15 Mars 2022), le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter la part communale des taxes locales 2022 soit :

- Taxe Foncière Bâtie : 26.24 %
- Taxe Foncière non Bâtie : 55.85 %

DELIBERATION

ACHAT DE TERRAIN À MME DELAMAIRE ET CONSTITUTION DE SERVITUDE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal présents de la constitution d'une servitude entre les parcelles de Madame DELAMAIRE Solange, de Monsieur COLLIN Georges, de sa fille Madame PRADEAU Catherine et de la Commune de Saint-Salvador.

Cette servitude sera établie par acte notarié, lié à l'achat de terrain appartenant à Madame DELAMAIRE Solange, en aval du plan d'eau, afin de réaliser les travaux de mise aux normes.

Après délibération, accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Compte rendu du conseil municipal du mardi 24 Mai à 19 h

Présents :

Mesdames COURTOIS Audrey, MAGNAUDEIX Chrystelle, SENECHAL Dominique, WENZ Delphine.

Messieurs CAPY Pierre-Marie, ACCOU Maxime, BIZET Gérard, DEBRET Guillaume, FUENTES David, LEYRAT Franck.

Excusés : Madame JEGO Stéphanie donne pouvoir à Monsieur FUENTES David.

Secrétaire de séance : Madame MAGNAUDEIX Chrystelle.

Adoption à l'unanimité du compte rendu de la séance précédente du 2 avril 2022.

ACQUISITION DE JEUX D'ENFANTS AU PLAN D'EAU « LE PRE CHATON »

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir auprès d'un professionnel un portique destiné aux enfants qui viennent au plan d'eau.

Le coût est de 1 500 € T.T.C.

Il propose aussi d'implanter un bac à sable pour les enfants avec un entourage bois.

Accord du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire précise, en parallèle, que le maître-nageur qui assurera la surveillance de la baignade en juillet sera le même que l'année dernière.

EMPRUNT 2017

Monsieur le Maire souhaite apporter quelques précisions concernant l'emprunt contracté en 2017 pour une durée de 25 ans. Il s'agit d'un emprunt à taux révisable par rapport au taux du livret A, comme indiqué dans la délibération du Conseil Municipal en date du 22 Juillet 2016.

ORGANISATION DU BUREAU ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 et 19 JUIN 2022

Le bureau sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

Président du Bureau de Vote : CAPY Pierre Marie, Maire

Journée du 12 Juin 2022 :

Matin : ACCOU Maxime, WENZ Delphine

Après-midi : FUENTES David, SENECHAL Dominique

Journée du 19 Juin 2022 :

Matin : BIZET Gérard, MAGNAUDEIX Chrystelle

Après-midi : DEBRET Guillaume, JEGO Stéphanie

COURTOIS Audrey et LEYRAT Franck, adjoints, seront présents chacun sur une demi-journée les 12 et 19 juin 2022.

DÉLIBÉRATION POUR LA VENTE DU BATIMENT DE « L'ANCIENNE ECOLE »

Par délibération en date du 7 Décembre 2021, le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente l'ancienne école.

Monsieur le Maire a sollicité une agence immobilière et l'étude notariale de Seilhac afin de procéder à une estimation de ce bien.

Il en ressort les éléments suivants :

Agence immobilière : estimation entre 95 000 € et 105 000 €

Etude notariale : estimation entre 70 000 € et 100 000 €

Pour information, ce bien a une superficie de 125 m² et un terrain de 1000 m².

Il est actuellement loué avec un bail allant jusqu'au 1er août 2023.

Après discussion, un vote à bulletin secret est organisé afin que chaque conseiller municipal indique une estimation de vente. Après dépouillement des votes, la moyenne des sommes estimées s'élève à 102 000 €.

Ce bien est donc mis en vente à ce prix.

Une lettre recommandée avec accusé de réception sera adressée aux locataires pour les en informer, afin qu'ils se positionnent dans un délai de deux mois sur l'achat de ce bien car ils sont prioritaires.

Dans l'hypothèse où ces derniers ne seraient pas intéressés, la vente pourrait être ouverte, sachant que, pour rappel, le bien est loué jusqu'au 1^{er} août 2023.

QUESTIONS DIVERSES

PRIMAGAZ

La mairie, ainsi que les deux locataires ayant un abonnement gaz, ont rencontré une représentante de Primagaz afin de faire le point sur les abonnements, les consommations, les modalités de paiement et le tarif qui a été arrêté à 7.70 € H.T. le kW/h.

Gendarmerie

La gendarmerie a adressé un bilan de l'année 2021 portant sur les interventions de ses équipes dans la commune. Tous les points sont en baisse par rapport à l'année 2020.

Camping

CARAMAPS, organisme de camping-caristes, a désigné le camping de Saint Salvador parmi les meilleures étapes 2021 en raison de la qualité du site, de son entretien et de l'accueil par les régisseurs.

Séjour à CHAMONIX

La commune a versé une participation à l'école de Chamboulive pour les enfants du village qui sont allés en séjour à Chamonix. A cette occasion, ils ont envoyé une carte postale de remerciements.

Demande de Subvention

L'association « Saint-Salvador Animation » sollicite une subvention pour participer aux dépenses concernant le Noël des enfants de 2021.

Après discussion, le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 270 € (soit la moitié des dépenses engagées) à « Saint-Salvador Animation ».

« Lettre du Maire Rural »

Il est stipulé dans cette publication qu'une demande de participation financière peut être sollicitée auprès des agriculteurs pour la remise en état de chemins ruraux dégradés.

INFOS EN VRAC

POT D'ACCUEIL DES NEO-HABITANTS : 2 AVRIL 2022

Une dizaine de familles était présente à cette rencontre qui était organisée pour la première fois. Après une présentation des élus et de l'action du conseil municipal, ce sont les associations qui ont pris la parole pour présenter leurs activités. Ce fut un moment d'échanges riche et convivial.



MARCHÉ DE PRINTEMPS : 28 AVRIL 2022

La salle polyvalente et l'esplanade étaient copieusement garnies pour ce premier marché de printemps organisé sur la commune.

En plus de nos fidèles producteurs du jeudi, une vingtaine d'exposants étaient présents et environ 200 participants ont profité de cette belle manifestation.



COMMEMORATION DE LA TRAGEDIE DE LA SERVANTIE : 30 AVRIL 2022

En raison de mesures sanitaires en vigueur l'année dernière, c'est la première fois que la nouvelle équipe municipale organisait cette commémoration.

Monsieur le maire a tout d'abord remercié vivement celles et ceux qui, au cours de ces presque 80 années, ont perpétué la célébration de cette tragédie. Puis il a affirmé qu'à présent, le conseil municipal souhaitait s'y impliquer pleinement, car ce devoir de mémoire appartient à tout le monde, sans considération idéologique ou partisane, d'autant plus qu'il s'agit du fait historique le plus important de notre commune.



Cette cérémonie s'est terminée par l'inauguration de la « rue du 3 Mai 1944 » :



INAUGURATION DES PLAQUES DE RUES : 8 MAI 2022

Dimanche 8 mai à 10 h, certaines plaques de rues symboliques ont été inaugurées par Monsieur le maire et les membres du conseil municipal en présence d'un public attentif. Devant chacune de ces plaques ont été relatés les personnages liés à ces dénominations : le charpentier Martial COMBES, la fondation TIXIER-POUGET, Antoine PAUCARD, la couturière Maria VAREILLE née BEYSSERIE et Louis PELISSIER, Maire de 1956 à 1971. Pour ce dernier, ses petits-enfants nous avaient fait l'honneur de leur présence.



COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

La commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale s'est tenue dimanche 8 mai à 11 h sur la place de la Liberté.

Le public était présent avec, dans ses rangs, quelques jeunes de la commune.

Dans son introduction, Monsieur le maire a souligné que cette cérémonie prenait un sens particulier en cette période troublée par la guerre qui se déroule à nos portes.

Après le dépôt de la gerbe, trois textes ont été lus par :

- ✚ Audrey Courtois, 1ère adjointe : l'ordre du jour n°9 du 9 mai 1945 du Général d'armée De Lattre De Tassigny.
- ✚ Franck Leyrat, 2ème adjoint : message de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants et Victimes de Guerre).
- ✚ Neemia SABA, collégien habitant la commune : message de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Enfin, deux conseillers municipaux ont lu les noms des habitants de Saint-Salvador tombés pour la France durant la première et la seconde guerre mondiale.



La cérémonie s'est achevée sur une minute de silence et le chant de la Marseillaise.

JOURNEE AUTOUR D'ANTOINE PAUCARD : 14 MAI 2022 - 2^{ème} édition

Cette journée était organisée conjointement par le CRMTL et la commune.

Programme de la journée :

Matinée : rencontre avec les élus locaux pour leur présenter l'avancée des travaux de valorisation de l'œuvre d'Antoine PAUCARD confiés au CRMT.

Le Conseil Régional, le Conseil Départemental et Tulle Agglo étaient présents.

Repas de midi pris à la ferme du Léondou (à la charge des participants)

Après-midi :

2 ateliers :

- ✓ le premier atelier était consacré à l'œuvre écrite d'Antoine Paucard, plus particulièrement à des textes de chansons sur des airs de chants traditionnels (par exemple la Paimpolaise ou la Yoyette), trouvés dans ses carnets. Ces chansons étaient interprétées par Olivier PAYRAT.
- ✓ le deuxième portait sur le statuaire : à l'aide de vieilles photos de son atelier, comment imaginer une exposition vivante de ses statues.

Une balade contée :

Après un moment devant la plaque de rue qui porte son nom, cette déambulation a conduit les participants devant sa sépulture, puis sa maison, ensuite à l'actuel emplacement du rocher de Sédulix pour se terminer dans le bois où ce rocher a été extrait (sous le village de Cluzac).

Chaque étape était ponctuée d'une lecture d'un écrit d'Antoine PAUCARD en lien avec le site.

En soirée, un concert de musique traditionnelle s'est déroulé en l'église avec Olivier PAYRAT et un apéritif de clôture a été servi dans l'espace Paucard.

Cette journée ensoleillée fut encore riche en découvertes pour la cinquantaine de participants.



ASSEMBLEE GENERALE DE « SAINT-SALVADOUR ANIMATION »

Le vendredi 10 juin s'est déroulée l'assemblée générale de cette association, qui de plus fêtait ses 30 ans : moment pour faire le bilan des années 2020 et 2021 (rapide en raison des mesures sanitaires qui n'avaient pas permis d'organiser les événements habituels), moment chargé d'émotions en retraçant l'historique de l'association avec une liste bien longue de bénévoles aujourd'hui disparus et moment de renouvellement du Conseil d'Administration.

L'assemblée s'est terminée par un moment convivial autour d'un repas qui a régalé les très nombreux participants.



Le Conseil d'Administration de l'association s'est ensuite réuni le lundi 20 juin afin de procéder au renouvellement du bureau.

La composition est la suivante :

Président d'honneur : Pierre-Marie CAPY, maire de la commune

Présidente : Sandra LEYRAT

Vice-Présidents : Marielle MIGNON, Alain VALETTE

Secrétaire : Géraldine LEYRAT

Secrétaire adjointe : Véronique COURSIERES

Trésorière : Nicole LACROIX,

Trésorier adjoint : Manuel SAVIANA

Membres : Alexis AUGROS, Nathalie JUILLE

Nous en profitons pour adresser un grand merci à Jacques LACROIX qui, après 9 années de présidence, cède sa place tout en restant membre du conseil d'administration.

ENCORE UNE BELLE PERFORMANCE DE NOTRE CHAMPIONNE

En ce début juin, Léa LABROUSSE a écrit une ligne supplémentaire à son palmarès déjà bien fourni : elle a obtenu la médaille de bronze aux championnats d'Europe de trampoline qui se déroulaient en Italie. Bravo Léa !!!



RONDE DES FOURS ET FEU DE SAINT JEAN

Le samedi 25 juin, la commune était animée de toutes parts ; 4 fours à pain furent allumés de très bonne heure à la Borie, à La Chaumière, aux Yeix et à Cazillac. Dès 8 h 30, environ 40 marcheurs s'élancèrent pour une randonnée reliant la salle polyvalente et ces 4 fours.

A partir de midi, environ une centaine de convives se sont retrouvés pour déguster pain, tartes au maroilles, pâtés de pommes de terre et tartes aux pommes cuits dans les quatre fours...

Le soir, une centaine de personnes se sont rassemblées autour du traditionnel feu de la Saint-Jean et d'un repas « moules-frites », manifestation que nous avons retrouvée avec plaisir après deux années d'interruption dues au COVID.

Un grand merci aux quatre associations pour cette magnifique journée.



Ça peut vous être utile

RECUPERATION ESSAIMS D'ABEILLES

Chaque année, au retour des beaux jours, des essaims d'abeilles se forment un peu partout et s'installent parfois dans des endroits inappropriés comme un arbre de votre jardin par exemple.

Ne détruisez pas ces abeilles mais participez à leur sauvegarde en contactant Monsieur Christian MIRANDA (06.75.26.85.21 / 05.55.93.01.49) qui viendra récolter cet essaim.

LES PROPRIETAIRES FORESTIERS INCITÉS A SE REGROUPER

Sur le territoire de Tulle agglo, près de 95 % des forêts sont privées et dans l'ensemble très morcelées (nombre important de propriétaires), rendant difficile une vision et une gestion globale. Dans cette perspective, le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) est soutenu par la communauté d'agglo via le programme Leader pour porter une animation en faveur de la gestion durable des forêts privées.

Monsieur Vincent Fidon, technicien forestier au CRPF, a ainsi été missionné pour conseiller les propriétaires, réaliser gratuitement des diagnostics des parcelles forestières mais aussi pour les aider techniquement et juridiquement à se regrouper.

Objectif ? Créer une association syndicale libre de gestion forestière.

Cette dernière permettra de mutualiser les coûts de chantiers d'exploitation et de reboisement (occasionnant un meilleur encadrement), d'être plus attractif vis-à-vis des exploitants et de limiter les coupes rases. L'association permettra également de bénéficier de soutiens financiers bonifiés importants de la part de l'État pour gérer durablement les espaces forestiers de l'agglo : plan de gestion, création de pistes d'accès aux parcelles ou encore renouvellement des peuplements d'arbres.

CONTACT :

Mail : vincent.fidon@cnpf.fr

Tél : 07 62 67 29 20

Permanence (de préférence avec rendez-vous), le mardi matin 8 h 30 – 12 h à la Maison du Pôle Bois – 22, avenue du Dr Albert Schweitzer – 19000 Tulle.

Le saviez-vous ?

L'autre jour, surprise en feuilletant une revue Suisse sur la nature : une page entière recevait la photo du chêne de Bel-Aspect, à Chamboulive ! Et oui, ici, nous en avons encore des arbres vénérables, anciens et vigoureux, ce qui n'est pas le cas partout.

Dans cet article sur les arbres remarquables, nous apprenons que :

- les racines du chêne peuvent explorer jusqu'à 750 m³ de volume de sol
- Le plus vieux chêne du monde aurait environ 500 ans
- La sève se déplace habituellement dans l'arbre à quelques centimètres par heure, mais au printemps, la vitesse peut atteindre 7 mètres par heure.

N'oublions pas que plus les arbres sont vieux, plus ils apportent à la diversité : 2300 espèces (en comptant aussi lichens, champignons, invertébrés) peuvent vivre sur un chêne pédonculé.

A vos agendas

Samedi 9 juillet :

Journée animation par la société de chasse au plan d'eau : concours de pêche et de pétanque, grillades...

Samedi 23 juillet :

Concours de pétanque au plan d'eau organisé par l'association « détente et amitié ».

Jeudi 3 Août :

Enquête nature organisée au plan d'eau par l'office de tourisme : jeux de piste pour les enfants.

Vendredi 19, Samedi 20 et dimanche 21 Août :

Concert de San Salvador, comice agricole et fête votive organisés conjointement par l'ensemble des associations et la municipalité.

* * * *